

COMMUNE de

LEGUILLAC DE
L'AUCHE

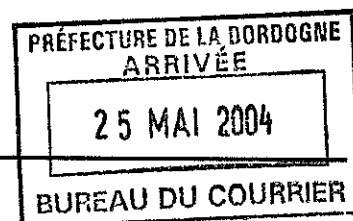
Plan Local d'Urbanisme

PIECE N° 3- 3

LISTE DES EMPLACEMENTS
RESERVES



REVISION N°1



PRESCRITE par délibération du conseil municipal le :26 novembre 1999 Confirmé
pour transformation en P.L.U. le 30 novembre 2001.

ARRETE par délibération du conseil municipal le :10 mars 2003.

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE le 9 octobre 2003

APPROUVE Par délibération du conseil municipal le

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Type	Bénéficiaire	Caractéristiques
I - VOIRIE			
<u>A - CREATIONS</u>			
<i>Voies de liaisons urbaines - Desserte périphérique du bourg :</i>			
1	a - liaison nord-ouest du Bourg depuis la VC 201	Commune de Léguillac de l'Auche	Plate-forme de 8,00 mètres
2	b - liaison vers « Colombier-Nord »	Commune de Léguillac de l'Auche	Plate-forme de 8,00 mètres
<u>B - AMENAGEMENTS</u>			
<i>Voies de liaison en partant du bourg : vers le cimetière</i>			
1 a		Commune de Léguillac de l'Auche	Plate-forme de 7,00 mètres
<i>Carrefours dans le bourg :</i>			
3	a - Terre-plein central, parcelle 106	Commune de Léguillac de l'Auche	Surface : 30 m²
4	b - Accès sur le « Colombier Sud »	Commune de Léguillac de l'Auche	Surface : 175 m²
<i>Aménagements ponctuels :</i>			
5	Elargissement de la VC 201 sur la parcelle 130, au bourg	Commune de Léguillac de l'Auche	Surface : 180 m²
II - EQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE			
6	Création d'une aire de détente	Commune de Léguillac de l'Auche	Surface 6844 m²
7	Agrandissement de l'école	Commune de Léguillac de l'Auche	Surface 2000 m²